



# ANTIMITES

## PIEGE ATTRACTIF POUR MITES ALIMENTAIRES AVEC PHEROMONE

**PAE**

**Non soumis à EGALIM**

- ▶ Piège attractif avec phéromone prêt à l'emploi.
- ▶ Sans insecticide et inodore.
- ▶ Piège à colle permettant de protéger les produits alimentaires.
- ▶ Efficace jusqu'à 3 mois après ouverture.

- ▶ Les mites mâles sont attirées par la phéromone (*hormone sexuelle*) et restent collées sur le piège englué, ce qui permet de stopper le cycle de reproduction.
- ▶ Effet biocide observé 1 heure après ouverture du piège.

### LIEUX D'UTILISATION

Cuisine collective, hôtellerie restauration, grandes surfaces alimentaires, artisans alimentaires (boulangerie, ...), ...

### MODE D'EMPLOI

1/ ouvrir la pochette aluminium,  
2/ coller le piège à l'endroit souhaité à l'aide de l'adhésif double face situé à l'arrière du piège, après avoir préalablement nettoyé le support.

Il faut appuyer fort pour une meilleure tenue.

Placer le piège :

\*soit directement à l'intérieur d'un placard, par exemple sur les portes intérieures. Il est recommandé d'utiliser un piège par placard (1.5 m3).

\*soit à l'extérieur d'un placard, par exemple en le collant à une hotte. Il est recommandé d'utiliser un piège pour 20 m3.

3/ enlever le film de protection de la surface collante pour activer le produit.

Action immédiate.

Contrôler le piège une fois par semaine et remplacer le dès que la surface est recouverte d'insectes ou après 2 mois d'utilisation. Il est conseillé d'écrire la date de la mise en place du piège directement sur le carton. Pour maintenir sous contrôle toute infestation ou pour prévenir les ré-infestations, utiliser les pièges de façon continue. En cas d'infestation importante, multiplier les pièges et jeter les aliments contaminés.

Respecter les doses d'application du produit. Effet biocide observé une heure après application des pièges. Persistance d'action jusqu'à 2 mois après ouverture.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : Flowpack contenant 2 pièges avec glue attractive et adhésive

Piège prêt à l'emploi

Poids net du flowpack : 2 x 5.3 g.

Conditionnement : 10 flowpacks.

### Substance active :

(Z,E)-tétradéca-9,12-diénylacétate (N°CAS : 30507-70-1), 0,2138% (m/m) dans la colle (1.5 mg de phéromone par piège). N°d'AMM : FR-2019-0102, EU-0021394-0000..

**TP19** : répulsif/appât pour lutter contre les mites alimentaires.

### CONDITIONS D'EMPLOI

Consulter les précautions d'emploi sur l'emballage ou la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.

**Vous souhaitez une démonstration :**  
contactez votre commercial ou  
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont  
disponibles 24h/24 sur Internet à  
l'adresse : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

Pour les équipements de  
protection individuelle, consultez

**AT-PLUS**

FT1020004137111-1121 PUMAFLY ANTIMITES